



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-43200>

Département(s) de publication : **02**

Annonce n° **26-43200**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté de Communes de la Thiérache du Centre

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Entretien des espaces verts de la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre

Description : Marché passé en procédure formalisée (Appel d'Offres) pour l'entretien des espaces verts des ouvrages de la CCTC. Marché divisé en 5 lots.

Identifiant de la procédure : e7042770-88b3-4f47-963a-5ab2c3e682ba

Identifiant interne : 26 01 CCTC

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires : Les différents lieux d'exécution sont répartis sur le territoire de la Thiérache du Centre

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Chemins de randonnée

Description : Entretien des chemins de randonnée de la Thiérache du Centre

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix : 60% Valeur technique : 40%

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des recours : Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80011 AMIENS Cedex1 tél. : 03-22-33-61-70 - télécopieur : 03-22-33-61-71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé précontractuel : délai de recours pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché (art L. 551-1 du Code de Justice Administrative) ; - référé contractuel : recours applicable dès la signature du marché conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative ; - recours de pleine juridiction, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat « Tarn-et-Garonne » (CE 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, Requête n°358994) : tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ; - recours gracieux ou recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (art R. 421-2 du Code de Justice Administrative).

Organisation qui signe le marché : Communauté de Communes de la Thiérache du Centre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Stations d'épuration

Description : Entretien des stations d'épuration de la Thiérache du Centre

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix : 60% Valeur technique : 40%

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des recours : Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80011 AMIENS Cedex1 tél. : 03-22-33-61-70 - télécopieur : 03-22-33-61-71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé précontractuel : délai de recours pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché (art L. 551-1 du Code de Justice Administrative) ; - référé contractuel : recours applicable dès la signature du marché conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative ; - recours de pleine juridiction, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat « Tarn-et-Garonne » (CE 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, Requête n°358994) : tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ; - recours gracieux ou recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (art R. 421-2 du Code de Justice Administrative).

Organisation qui signe le marché : Communauté de Communes de la Thiérache du Centre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Zones d'activité et sites économiques

Description : Entretien des zones d'activités et sites économiques de la Thiérache du Centre

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix : 60% Valeur technique : 40%

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des recours : Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80011 AMIENS Cedex1 tél. : 03-22-33-61-70 - télécopieur : 03-22-33-61-71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé précontractuel : délai de recours

pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché (art L. 551-1 du Code de Justice Administrative) ; - référé contractuel : recours applicable dès la signature du marché conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative ; - recours de pleine juridiction, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat « Tarn-et-Garonne » (CE 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, Requête n°358994) : tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ; - recours gracieux ou recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (art R. 421-2 du Code de Justice Administrative).

Organisation qui signe le marché : Communauté de Communes de la Thiérache du Centre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Bassins de rétention de la Garenne à Vervins

Description : Entretien des bassins de rétention de la Garenne à Vervins

Identifiant interne : Lot 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix : 60% Valeur technique : 40%

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des recours : Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80011 AMIENS Cedex1 tél. : 03-22-33-61-70 - télécopieur : 03-22-33-61-71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé précontractuel : délai de recours pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché (art L. 551-1 du Code de Justice Administrative) ; - référé contractuel : recours applicable dès la signature du marché conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative ; - recours de pleine juridiction, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat « Tarn-et-Garonne » (CE 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, Requête n°358994) : tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ; - recours gracieux ou recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (art R. 421-2 du Code de Justice Administrative).

Organisation qui signe le marché : Communauté de Communes de la Thiérache du Centre

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Déchetteries

Description : Entretien des sites des déchetteries de la Thiérache du Centre

Identifiant interne : Lot 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Prix : 60% Valeur technique : 40%

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des recours : Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80011 AMIENS Cedex1 tél. : 03-22-33-61-70 - télécopieur : 03-22-33-61-71 Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé précontractuel : délai de recours pouvant être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché (art L. 551-1 du Code de Justice Administrative) ; - référé contractuel : recours applicable dès la signature du marché conformément aux dispositions des articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative ; - recours de pleine juridiction, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat « Tarn-et-Garonne » (CE 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, Requête n°358994) : tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et

certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles ; ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ; - recours gracieux ou recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (art R. 421-2 du Code de Justice Administrative).

Organisation qui signe le marché : Communauté de Communes de la Thiérache du Centre

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 482,758.64 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AISNE PAYSAGE SERVICES

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 1 : Chemins de randonnée

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 46,950 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 1 : Chemins de randonnée

Date de conclusion du marché : 31/03/2026

Organisation qui signe le marché : Communauté de Communes de la Thiérache du Centre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres reçues de soumissionnaires de micro, petite ou moyenne taille

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : PRO PAYSAGE

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 2 : Stations d'épuration

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 21,898.66 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 2 : Stations d'épuration

Date de conclusion du marché : 31/03/2026

Organisation qui signe le marché : Communauté de Communes de la Thiérache du Centre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AISNE PAYSAGE SERVICES

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 3 : Zones d'activité et sites économiques

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 39,375 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 3 : Zones d'activité et sites économiques

Date de conclusion du marché : 31/03/2026

Organisation qui signe le marché : Communauté de Communes de la Thiérache du Centre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AISNE PAYSAGE SERVICES

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 4 : Bassins de rétention de la Garenne à Vervins

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 2,610 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 4 : Bassins de rétention de la Garenne à Vervins

Date de conclusion du marché : 31/03/2026

Organisation qui signe le marché : Communauté de Communes de la Thiérache du Centre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AISNE PAYSAGE SERVICES

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 5 : Déchetteries

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur de l'offre : 9,856 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 5 : Déchetteries

Date de conclusion du marché : 31/03/2026

Organisation qui signe le marché : Communauté de Communes de la Thiérache du Centre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté de Communes de la Thiérache du Centre

Numéro d'enregistrement : 24020044400026

Ville : La Capelle

Code postal : 02260

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : contact@thieracheducentre.fr

Téléphone : +33 323973600

Profil de l'acheteur : www.marches-securises.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : AISNE PAYSAGE SERVICES

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 38408537900038

Ville : VERVINS

Code postal : 02140

Subdivision pays (NUTS) : Aisne (FRE21)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0003, LOT-0004, LOT-0005

8.1 ORG-0003

Nom officiel : PRO PAYSAGE

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 82494988700031

Ville : SAINT-QUENTIN

Code postal : 02100

Subdivision pays (NUTS) : Aisne (FRE21)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal Administratif d'Amiens

Numéro d'enregistrement : 178 000 055 00016

Ville : Amiens

Code postal : 80011

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 373a1ac1-abfb-499a-b910-aacac4f7c8ac - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/04/2026 à 18:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/04/2026